

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPÉTENCE POUR L'ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DU PROJET AVNI NOU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la mission	<i>Évaluation intermédiaire du projet Avni Nou</i>
Bénéficiaire(s)	<i>Expertise France</i>
Pays	<i>Haïti</i>
Période de la mission	<i>Juin 2024-Septembre 2024</i>
Durée totale des jours prévus	<i>36 jours</i>

Date limite de candidature : 06 juin 2024

CONTEXTE

Contexte général

Haïti se classe au 169^e rang sur 189 pays selon l'Indice de développement humain. Le pays a mis en place un plan décennal pour l'éducation, avec pour objectif d'améliorer les compétences des enseignants, dont 80% ne disposent pas des qualifications nécessaires pour enseigner. Malgré une forte demande sociale d'éducation, l'offre reste fragmentée, avec environ 85% des établissements scolaires gérés par des entités non publiques.

Des structures non publiques interviennent également dans la formation des enseignant-e-s, en délégation de service public, pour pallier les faiblesses de gestion de l'Etat sur la base d'une accréditation du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. Ces structures, telles que la Commission épiscopale pour l'éducation catholique (CEEC), la Fédération des écoles protestantes d'Haïti (FEPH) et la Fondation haïtienne de l'enseignement privé (FONHEP), jouent un rôle important dans la formation continue des enseignants et des responsables d'établissement. Toutefois, elles sont confrontées à des défis pour améliorer la qualité de leur offre de formation, répondre aux besoins du terrain et structurer des parcours de formation adaptés.

Dans ce contexte, le projet Avni Nou a été lancé en 2022 avec pour objectif de renforcer les compétences professionnelles des enseignant.e.s et des responsables d'établissement dans 55 écoles de l'Ouest et du Centre de la République d'Haïti. Il s'appuie sur la collaboration stratégique avec trois structures privées (CEEC, FEPH, FONHEP) pour assurer un accompagnement efficace sur le terrain. Il prévoit aussi de renforcer les capacités de ces structures privées.

Cependant, les défis auxquels le secteur éducatif est confronté, et le projet en particulier, se sont aggravés en raison de la détérioration de la situation économique et sécuritaire du pays. L'économie haïtienne a enregistré une croissance négative pour la quatrième année consécutive en 2022 (-1,8%), et l'inflation a atteint un niveau record de 48,3%. Les troubles sociaux et la présence de gangs ont perturbé le fonctionnement des écoles, mettant en évidence la nécessité de garantir le bien-être dans les écoles.

Face à ces défis, l'Agence Française de Développement (AFD) et les autres parties prenantes du programme Avni Nou ont entrepris une restructuration en juillet 2023 pour optimiser les effets du programme sur les bénéficiaires. Cette restructuration a été précédée d'une période de préparation (phase inter-projet) au cours de laquelle Expertise France et les opérateurs de formation ont mené diverses activités pour adapter le programme à la nouvelle réalité.

Présentation du projet

Financement : AFD (délégation de gestion de fonds à Expertise France)

Durée : 25/05/2022 – 24/11/2026 (54 mois)

Impact : Les résultats d'apprentissage des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} Année Fondamentale des écoles publiques haïtiennes sont améliorés à travers le renforcement des capacités et l'amélioration du bien-être et de la résilience des communautés éducatives.

Effets : La qualité et le contenu des enseignements, les actions de renforcement, la résilience et le bien-être sont améliorés, grâce à de meilleures pratiques professionnelles et accompagnements des enseignant.e.s des personnels d'encadrement et des organisations.

Composante 1	Composante 2	Composante 3
<p>Appuyer le développement professionnel des enseignants.es et encadrants éducatifs de proximité, avec un point d'attention particulier sur le niveau de maîtrise du français et la transition créole/français (via trois Opérateurs de formation privés accrédités par le MENFP (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle) et pré-identifiés lors de la phase de co-construction : la CEEC, la FEPH, et la FONHEP).</p> <p>OS1 : Améliorer les compétences professionnelles des enseignants.es, encadrants de proximité, superviseurs/superviseuses et responsables d'établissement en activité.</p> <p>OS2 : Améliorer les compétences en français et les compétences transversales des enseignants.es.</p> <p>OS3 : Renforcer les capacités des opérateurs de mise en œuvre des formations.</p> <p style="text-align: center;">EXPERTISE FRANCE</p>	<p>Appuyer la résilience et le bien-être dans les communautés éducatives (mise en œuvre par 3 Organisations de la Société Civile à identifier à la suite d'un appel à proposition de sous-projet)</p> <p>OS4 : Soutenir des actions communautaires dans les écoles pour le renforcement du vivre ensemble en Haïti.</p> <p><u>Sous-projet 1</u> : assurer la continuité de l'apprentissage des élèves en temps de crise</p> <p><u>Sous-projet 2</u> : maintenir les élèves en activité en-dehors des heures de cours via un programme périscolaire et/ou extrascolaire</p> <p><u>Sous-projet 3</u> : assurer l'animation des communautés éducatives ciblées tout en fournissant un appui psychosocial à leurs membres</p> <p style="text-align: center;">FOKAL</p>	<p>Appuyer la revalorisation du métier d'enseignant</p> <p>OS 5 Promouvoir la revalorisation sociale des enseignants</p> <p style="text-align: center;">FOKAL</p>

La prestation d'évaluation intermédiaire couvre exclusivement les activités des composantes 1 et 2 mises en œuvre par Expertise France.

1. Rôle d'Expertise France et principales activités

L'agence supervise la mise en œuvre des composantes 1 et 2 du projet respectivement pour le renforcement de capacités des enseignant.e.s et personnels encadrant des écoles ciblées, et l'accompagnement des actions de renforcement des communautés éducatives ciblées. Pour ce faire, Expertise France appuie les activités de 3 opérateurs de formation (OF) et de 3 Organisations de la Société Civile (OSC) afin de faciliter :

- Mise en œuvre d'actions de renforcement des compétences des enseignant-e-s du 2e cycle du fondamental ;
- Formations des encadrant-e-s de proximité pour le pilotage pédagogique et de l'analyse des conditions de réussite des élèves ;
- Amélioration de la qualité des actions de renforcement des compétences des enseignant-e-s et encadrant-e-s ;
- Soutien de la gouvernance participative, du bien-être et de la résilience dans les communautés éducatives ;
- Production et diffusion de bonnes pratiques sur la qualité, le bien-être et la résilience.

2. Partenaires d'implémentation

Pour la Composante 1, les OF identifiés sont la FONHEP (Fondation haïtienne de l'enseignement privé), la FEPH (Fédération des Écoles Protestantes d'Haïti) et la CEEC (Commission Épiscopale pour l'Éducation Catholique). Les opérateurs, homologués par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) ont été sélectionnés par l'AFD. Pour la Composante 2, les OSC sont en phase d'identification.

3. Bénéficiaires directs et indirects du projet

Le nombre de bénéficiaires a évolué par rapport à ce qui était prévu au démarrage du projet. De fait, au lieu de 55 responsables d'établissement, ce sont 57 personnes qui seront formées car deux écoles de l'Ouest fonctionnent sur deux vacations (matin et après-midi) avec un directeur par vacation. Le Bureau du District Scolaire de la zone a exprimé la volonté de ne pas discriminer en intégrant le groupe cible de toutes les vacations.

Par contre, le nombre d'enseignant.e.s a diminué, passant de 155 à 141 en raison de départ à la retraite ou d'installation à l'étranger pour cause d'insécurité galopante. Tous ces départs n'ont pas fait l'objet de remplacements.

Le dernier recensement fait état des bénéficiaires suivants :

- 5.500 élèves
- 57 responsables d'établissement
- 141 enseignants.es des 5^{ème} et 6^{ème} année fondamentale (2^{ème} cycle)
- 40 inspecteur.rices des Directions Départementales Education (DDE)
- 15 conseillers.ères pédagogiques
- 22 formateurs de formateurs (4 superviseurs et 18 encadrants)
- 2 coordonnateurs SAP
- 2 coordonnateurs SAEPP
- 3 opérateurs de formation pour la composante 1
- 3 Organisations de la société civile pour la composante 2

4. Zones d'intervention

Avni Nou est déployé dans 55 écoles nationales réparties dans 15 communes entre les départements de l'Ouest et du Centre. Chaque OF a sous sa responsabilité entre 18 et 19 écoles (voir figure ci-dessous).

5. Répartition des écoles par OF et par commune



OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

Objectifs de la mission

Raison d'être et objectifs de l'évaluation

Au regard de la durée du projet qui excède 2 ans, de sa dimension multi-acteurs et selon les préconisations du plan de suivi-évaluation adopté pour le projet, l'équipe projet souhaite mener une évaluation externe à mi-parcours.

Cette évaluation intermédiaire est planifiée alors que le projet a connu une phase d'inter-projet de 6 mois suite à des troubles socio-politiques qu'a connu le pays. Le projet a alors été restructuré pour mieux correspondre aux conditions actuelles du pays.

Cette évaluation est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers le bailleur de fonds (AFD), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet. Elle doit également permettre d'identifier des enseignements qui serviront à améliorer les performances d'autres projets menés par Expertise France.

Objectifs et attentes générales de la mission

La mission vise à fournir aux opérateurs de formation, à l'agence Expertise France (équipes terrain et siège) et à AFD :

- Une analyse globale et indépendante de la performance du projet Avni Nou, en prêtant une attention particulière à ses résultats intermédiaires, en comparaison avec les objectifs fixés ;

- Des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

En particulier, cette évaluation servira à :

- Analyser de manière globale la performance du projet : évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, et l'efficacités de la gestion du projet, et les facteurs gênant ou entravant la performance (obstacles récurrents, etc.) ;
- Evaluer la stratégie de mise en œuvre et la gouvernance : confirmer ou infirmer les choix stratégiques opérationnels et explorer les ajustements nécessaires afin d'accélérer la mise en œuvre du projet et maximiser les chances d'atteinte des résultats envisagés d'ici 2026 ;
- Évaluer les progrès : vérifier l'avancement par rapport aux objectifs fixés lors de la phase d'inter-projet ainsi qu'à ceux du projet restructuré Avni Nou 2.0 ;
- Identifier les défis et les réussites du projet: identifier les aspects qui ont bien fonctionné et ceux qui ont rencontré des difficultés, afin de prendre des mesures correctives si nécessaire.
- Formuler des recommandations : en se basant sur l'analyse des données collectées et sur l'état des lieux dressé par l'évaluation, proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles afin d'améliorer et renforcer la mise en œuvre du projet et ses activités ;
- Informer la prise de décision : fournir des informations utiles aux parties prenantes, leur permettant ainsi de prendre des décisions éclairées pour la suite du projet ;
- Renforcer la redevabilité : assurer la transparence et la responsabilité envers les parties prenantes en rendant compte des progrès réalisés jusqu'à présent.

L'évaluateur devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les possibles liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs gênant ou entravant le progrès. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.

Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

Période : Mai 2022-Mars 2024 (23 mois)

Composantes : Composante 1, Composante 2;

Pays : Haïti (départements de l'Ouest et du Centre) ;

Bénéficiaires : MENFP, Opérateurs de formation, Expertise France, AFD

CRITÈRES ET QUESTIONS ÉVALUATIVES

L'évaluation utilisera quatre des six critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : **pertinence, cohérence, efficacité et efficience**, auxquels viendra également s'ajouter le critère **genre**.

Les questions évaluatives détaillées ci-dessous ont été développées de manière participative au sein de l'équipe du projet Avni Nou. Elles seront revues par l'évaluateur au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version finale dans la note de cadrage validée par le comité de pilotage de l'évaluation.

Critères d'évaluation	Questions évaluatives spécifiques
Pertinence	De quelle manière les objectifs du projet sont-ils alignés sur les besoins et priorités des différentes écoles ciblées ? Dans quelle mesure les besoins des écoles ont été évalués et pris en compte dans l'élaboration et la discussion du plan pluriannuel du projet avec les parties prenantes ? De quelle manière les méthodes utilisées sont-elles alignées sur les besoins et les priorités des opérateurs de formation ? Comment le projet a été adapté et restructuré afin de mieux correspondre aux conditions actuelles du pays et dans quelle mesure les ajustements et restructurations répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ?
Cohérence	De quelle manière le projet est-il cohérent avec d'autres interventions de développement menées dans le secteur éducatif du pays ? Quels mécanismes sont-ils mis en place pour impliquer le MENFP ? De quelle manière les activités du projet sont-elles cohérentes et/ou complémentaires avec les orientations du MENFP ?
Efficacité	Quels sont les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats escomptés ? De quelle manière la qualité des enseignements et de l'encadrement dans les écoles a-t-elle été améliorée ? De quelle manière les actions mises en œuvre pour atteindre cette qualité sont-ils définis et planifiés le cas échéant ? Quels sont les facteurs qui ont facilité ou entravé la réalisation des objectifs du projet ?
Efficience	De quelle manière les ressources ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats prévus ? De quelle manière les ressources humaines et financières disponibles sont-elles adaptées aux besoins du projet ?
Genre	De quelle manière les questions de genre ont-elles été prises en compte lors de la formulation du projet (projet initial, phase inter-projet, Avni Nou 2.0) ? De quelle manière les questions de genre ont-elles été intégrées dans les documents de planification et de mise en œuvre du projet ?

Les consultants.es devront impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, les consultants.es s'assureront que les jugements formulés pour chacun des critères d'évaluation permettent de recouvrer l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Déroulement

Il est demandé aux consultants.es d'associer étroitement le groupe de pilotage à savoir le groupe composé par la cheffe de projet, la chargée de projet, la chargée SERA ainsi qu'un représentant de l'AFD à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport final. En particulier, un partage des

constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avec la rédaction d'un rapport intermédiaire.

Phase de démarrage

Au cours de cette phase préparatoire, les consultants.es doivent :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès des structures suivantes : Expertise France, Opérateurs de formation;
- Identifier toutes les parties prenantes du projet ;
- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet afin de : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus et (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et (iii) à identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...).

À partir de ce travail méthodologique le consultant proposera une **note de cadrage** incluant :

- Une description détaillée des objectifs et enjeux de l'évaluation
- Une description détaillée du périmètre de l'évaluation : temporel, géographique, actions constitutives du projet évalué
- Une analyse des parties prenantes
- Une analyse du contexte politique, économique et sécuritaire en Haïti
- Une reprise de la théorie du changement du projet
- Une reformulation du questionnement évaluatif associée à des critères de réussite, des indices et indicateurs et aux outils de collecte que l'équipe d'évaluation prévoit de déployer pour apporter des éléments de réponse sous la forme d'une matrice d'évaluation
- Une description détaillée de l'approche méthodologique retenue et des outils de collecte à son service
- Un calendrier de réalisation de la mission d'évaluation actualisé
- En annexe : une matrice d'évaluation, une première version des protocoles de collecte (guides d'entretien, grille d'observation, guide d'animation des ateliers, etc.) incluant les méthodes d'échantillonnage.

Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre le comité de pilotage et les consultants.es et permettra de discuter avec les consultants.es de la manière dont il entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

En cas de reconstitution de la logique d'intervention, il convient de s'assurer que les objectifs redéfinis par l'évaluateur sont bien partagés par la chargée de projet. Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par les consultants.es.

Phase de collecte

Lors de cette étape, les consultants.es poursuivront l'analyse des données secondaires via les suites de l'analyse documentaire. Ils procéderont à la collecte de données primaires.

Cette collecte se fera essentiellement via une mission terrain des consultants.es sur les lieux d'intervention. Le déroulé de cette mission devra être décrit dans un programme partagé avec Expertise France qui appuie son organisation.

La collecte de données inclura l'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives telles que :

- Des visites terrain sur les différents sites de mise en œuvre incluant par exemple des observations de pratiques
- Des enquêtes par questionnaires
- Des focus groupes
- Des entretiens individuels

Toutes les étapes de la collecte de données doivent être réalisées de manière éthique et respectueuse. Ainsi, lors de la mission terrain, les consultants.es veilleront à garantir la participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les activités de collecte de données. De plus, ils accorderont une attention particulière à la confidentialité et à la sécurité des données sensibles, en mettant en place des protocoles de protection des informations collectées. Ces protocoles incluront des mesures telles que le stockage sécurisé des données et la limitation de l'accès aux informations aux seules personnes autorisées. En outre, lors des enquêtes et des entretiens, les consultants.es veilleront à créer un environnement sûr et respectueux, où les participants se sentiront à l'aise pour partager leurs expériences et leurs opinions en toute confidentialité.

Une réunion de restitution à chaud par l'évaluateur des résultats préliminaires suite à la phase de collecte devra être réalisée auprès des partenaires sur le terrain.

Phase de reporting

1) Un rapport intermédiaire

A l'issue de la phase de collecte, les consultants.es produiront un rapport intermédiaire qui restituera les éléments collectés pour chacun des outils de collecte déployé par l'équipe d'évaluation.

Ce document, qui pourra prendre la forme plus légère d'un diaporama, doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Il sert de support à une réunion intermédiaire qui réunit l'équipe d'évaluation et le comité de pilotage. Celle-ci permet principalement :

- » De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
- » D'esquisser collectivement les grandes lignes de l'analyse croisée ;
- » Et d'identifier d'éventuelles lacunes de la collecte qui nécessite un complément de collecte à distance.

2) Un rapport final provisoire

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes sera produit à l'issue des travaux complémentaires d'analyse et de contrôle qualité des consultants.es ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point.

Ce rapport final provisoire sert de support à une réunion entre l'équipe d'évaluation et le comité de pilotage. Celle-ci permet principalement :

- » De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d'évaluation ;
- » De s'assurer que ces conclusions soient suffisamment étayées et d'identifier d'éventuelles lacunes d'analyse qui nécessiteraient un complément d'analyse.
- » D'ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective des conclusions définitives
- » De co-construire les recommandations issues de l'évaluation

3) Rapport final définitif et synthèse

Un rapport définitif, intégrant les observations du comité de pilotage et recommandations identifiées ainsi qu'une synthèse de 2 pages, sera par la suite produit par les consultants.es.

Si les observations faites expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultant.es, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Phase de restitution et de diffusion

Une fois le rapport validé, les consultants.es animeront un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de l'évaluation et diffuser les leçons identifiées et documentées lors de l'évaluation. Cet atelier sera principalement destiné aux parties prenantes du projet et aux différents partenaires. Il sera organisé dans les locaux d'Expertise France situés à Pétion-Ville ou en ligne (si la situation sécuritaire de la zone métropolitaine reste inchangée).

Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en français.

Livrables	# pages max.	Date de livraison
1- Note de cadrage (incl. Matrice d'évaluation)	15	28 Juin 2024
2- Rapport intermédiaire	30	9 Août 2024
3- Rapport final (provisoire puis définitif) incluant un résumé exécutif d'env. 4-6 pages	40	20 Septembre 2024
4- Une fiche synthèse selon le format demandé par EF	4	30 Septembre 2024

En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage pour faciliter les discussions.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

L'évaluation est gérée par un groupe de pilotage composé de l'équipe projet Expertise France, un représentant de l'AFD.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de l'évaluation sont de:

- Conseiller et orienter les choix relatifs à l'évaluation;
- Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de l'évaluation;
- Valider les livrables remis par les évaluateurs.

Des réunions du groupe sont prévues dans le cours de cette évaluation :

1. En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
2. Lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire)
3. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations;
4. Pour valider le rapport final en fonction de l'étendue des points restant à arbitrer, sinon par courriels

Modalités de coordination

Il est demandé aux consultants.es d'associer étroitement le comité de pilotage à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport intermédiaire.

Certains partages ne nécessiteront pas de rencontre à proprement parler mais uniquement des communications écrites qui se feront par mail. Pour les enjeux les plus importants, des réunions de coordination se tiendront dans les bureaux Expertise France Haïti ou encore en ligne (suivant l'évolution de la situation sécuritaire du pays).

Organisation des missions terrain

L'organisation des missions de terrain dépendra du calendrier de mise en œuvre de l'évaluation. La logistique de la mission d'évaluation (hébergement, transport, matériels...) sera à la charge des consultants.es. Ces dépenses sont incluses dans l'enveloppe destinée à l'évaluation. Cependant l'atelier de restitution sera à la charge d'Expertise France.

La langue de travail est le français. Toutes les communications autour de cette mission se feront en français, les livrables sont attendus dans cette langue.

Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à 36 jours/hommes, entre 1^{er} Juin 2024 au 30 Septembre 2024 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Période	Durée (pers./j)
1- Phase de démarrage	Port-au-Prince	Juin 2024	10
2- Phase de collecte	Departement de l'Ouest et du Centre	Juillet 2024	13
3- Phase de reporting	Port-au-Prince	Août 2024	10
4- Phase de restitution et de diffusion (incl. atelier de co-construction de recommandations)	Port-au-Prince	Septembre 2024	3

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

MOYENS

Profil(s) demandé(s)

Expertises attendues

1) Nombre d'experts par mission : 2 à 5 experts

2) Profil de l'expert.e chef.fe de mission désigné(e) en charge de l'exécution du contrat :

Qualifications et expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en organisation et gestion de l'administration publique/systèmes d'information/ économie/ /sciences sociales/sciences de l'éducation/coopération internationale /ingénierie de projet/évaluation ou expérience équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en suivi et évaluation du développement et/ou dans le secteur de l'éducation ;
- Avoir réalisé au moins 3 missions d'évaluation de projet de coopération internationale, en tant que chef.fe de mission, dont au moins une mission dans l'éducation ;
- Expérience de coordination multi-acteurs ;
- Une expérience ou des connaissances en gestion de projet éducatifs, seraient très appréciées ;
- Bonne connaissance du pays d'intervention, en l'occurrence Haïti.

Compétences métier :

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement ;
- Expérience et connaissance en matière de suivi et d'évaluation sur le terrain ;
- Élaboration de système d'évaluation ;
- Bonne connaissance du traitement et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives ;

- Expérience en conception et gestion de base de données ;
- Capitalisation et conception de matériel didactique

Compétences administratives :

- Excellente maîtrise des outils bureautiques et des logiciels de traitement et d'analyse de données (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice, R, Excel, Stata, SPSS, NVivo, MAXDQA, Dedoose...) ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...) ;
- La maîtrise du créole haïtien est un atout ;

3) Profil du.es autre.s expert.e.s

- Être titulaire d'un diplôme universitaire minimum Master (BAC+5) dans un domaine pertinent à la mission : en organisation et gestion de l'administration publique/systèmes d'information/ économie/ /sciences sociales/sciences de l'éducation/coopération internationale /ingénierie de projet/évaluation ou expérience équivalente ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et/ou dans le suivi-évaluation des projets;
- Une expérience dans des projets similaires et des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées ;
- Avoir réalisé au moins 1 mission d'évaluation de projet;
- Expérience de coordination multi-acteurs ;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint ou de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse) ;

Organisation attendue de l'équipe

L'équipe en charge de l'évaluation pourra être des évaluateurs.rices indépendants.es et/ou une agence d'évaluateurs.rices. S'il s'agit d'une équipe d'évaluateurs.rices, celle-ci devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, répartition des rôles et responsabilités) ;
- Une offre financière : budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international et local s'il y a lieu), frais logistiques ; avec propositions de modalités de paiement.

Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

1. Offre technique	Maximum (80)
Critère n°1 : Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	5
Critère n°2 : Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	25
Critère n°3 : Organisation des tâches et du temps	10
Critère n° 4 : Expérience et qualification de l'équipe d'évaluation proposée	40
2. Offre financière*	20
SCORE TOTAL	100